SYNTHESE DU RAPPORT FINAL
Programme soutenu par FRANCE BOIS FORET
Convention 24PT2010

RENFORCEMENT ET PRESCRIPTION DU LABEL BOIS DE FRANCE

Bénéficiaire du projet : l'Association BOIS DE FRANCE
Prestataires : Billiotte, GSP, SPC Editions…
Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 300 000 €

1. Objectifs et Contexte

Le label BOIS DE FRANCE est né de la volonté de mettre en valeur les bois français et de structurer une filière complète pour le promouvoir, le rendre visible et permettre à tous les acteurs de mieux de se connaître. Il a été créé par les professionnels du bois, pour les professionnels. Dans le contexte actuel du marché du bois, se regrouper, se structurer et développer des outils de communication communs à tous les acteurs du bois français est une évidence et la garantie d'une future force.
Le label BOIS DE FRANCE rassemble ainsi un réseau de professionnels convaincus que la transformation du bois de nos forêts doit alimenter durablement les chantiers de notre pays et permettre :

- De disposer de garanties sur l'origine du bois et sa transformation,
- De mieux connaître tous les acteurs et les produits disponibles de la filière du bois de France.

Pour cette cinquième année de fonctionnement, il a été décidé de mettre l'accent sur le renforcement du fonctionnement du label et sur sa prescription auprès des marchés. L'objectif de BOIS DE FRANCE étant de provoquer un changement systémique dans l'utilisation prioritaire d'un bois français par les différents utilisateurs français, il est nécessaire de leur faire connaître cette distinction et de garantir l'effectivité de l'origine du bois utilisé.

2. Principaux résultats obtenus

Le travail le plus important de cette année 2024 a été l'amélioration du référentiel de certification du label BOIS DE FRANCE afin d'avoir une version la plus aboutie possible en vue de l'accréditation par le COFRAC. Pour ce faire, à partir des remontées d'information des entreprises et partenaires engagés, l'équipe BOIS DE FRANCE a rédigé plusieurs propositions d'améliorations qui ont été soumises à deux instances. Tout d'abord, le comité des utilisateurs, auquel sont invitées toutes les entreprises certifiées, qui a débattu des différentes propositions, les a amendées et a validé collectivement une nouvelle rédaction. Ensuite, le comité des organisations, auquel sont invitées les organisations représentatives de la filière bois française, qui a mené une réflexion plus stratégique sur les sujets soulevés et à ainsi permis d'améliorer encore la rédaction des exigences à modifier.
Après cette procédure collective, le bureau de l'association a validé la nouvelle version du référentiel BOIS DE FRANCE en décembre 2024. Celle-ci sera présentée au COFRAC dès le début d'année 2025.

En vue là aussi de l'accréditation et face à l'augmentation importante du nombre d'entreprises engagées à suivre, l'association BOIS DE FRANCE a renforcé son système de suivi des certifications et des audits. Un système informatique collaboratif entre les organismes certificateurs et l'association a été développé. Chaque OC, avec un accès dédié, peut visualiser ses entreprises clientes et renseigner l'ensemble des données des audits, année après année. Cela permet à l'association un suivi en temps réel des audits et des éventuelles non-conformités relevées.

Un autre travail important de cette année 2024 a été le développement des actions de prescription de l'association BOIS DE FRANCE.
D'une part, une action d'envergure a été menée dans les 140 magasins LEROY MERLIN du territoire métropolitain. Après avoir recensé l'ensemble des produits BOIS DE FRANCE présents dans les rayons de l'enseigne, l'agence SALES FACTORY a monté une équipe de merchandiseurs pour installer des PLV (Publicités sur Lieu de Vente) afin de valoriser les produits au travers du label. Cette action avait deux objectifs clairs : rendre visible le label auprès du grand public grâce à cet important réseau de magasins. Et faire connaître BOIS DE FRANCE auprès de de l'enseigne leader du marché qu'est LEROY MERLIN.
D'autre part, l'association a procédé au recrutement d'une personne dédiée à la prescription du bois français dans la construction. Cette personne, Juliette NOUAUX, est issue du monde de la promotion immobilière. Ses connaissances fines du secteur de l'immobilier lui permettront d'adresser notre message aux bonnes personnes. Ce travail est évidemment réalisé en parfaite coordination avec le réseau des prescripteurs FIBOIS.

3. Valorisation envisagée

Le label BOIS DE FRANCE est une action qui s'inscrit dans la durée pour permettre une relocalisation de la production des produits bois consommés en France.
Les premières valorisations de cette action de développement pour la filière bois française ont été ressenties dès 2022 et se sont amplifiés depuis. En effet, la demande en produits BOIS DE FRANCE dans la construction augmente, le label reçoit de plus en plus de demandes de la part de ce secteur.
La diffusion du Guide des Marchés Publics a permis de démontrer la faisabilité d'une commande publique en BOIS DE FRANCE et de premiers marchés l'utilisent.
Le label BOIS DE FRANCE se développe aussi sur le marché du bois énergie pour les particuliers. Il permet de valoriser le bois français et nos industries sur ce secteur où l'import de produits étrangers sont de plus en plus présents.

4. Indicateurs de résultats

Nombre de certificats BOIS DE FRANCE : Au 31 décembre 2024, l'association comptait plus de 260 certificats actifs répartis entre 252 entreprises labellisées, 10 projets labellisés et 5 partenaires engagés.
Nombre d'outils de communication édités : Au 31 décembre 2024, l'association avait réalisé une vingtaine d'outils de communication, édités à plusieurs milliers d'exemplaires pour certains : une newsletter électronique mensuelle, une quarantaine de posts sur les réseaux sociaux (permettant ainsi plus de 150 000 affichages et plus de 4000 réactions), une dizaine de présences presse, et des outils de promotion pour les salons (tote-bags, badges, chevalets…).

5. Enjeux de développement durable soutenus par le programme

Par son activité de promotion d'un matériau bois issu de la forêt française et transformé en France, c'est-à-dire de produits bois à l'empreinte carbone optimisée (par rapport à des produits en bois issu de ressources ou de transformations plus lointaines), BOIS DE FRANCE participe au développement des usages d'un matériau décarboné issu d'une ressource renouvelable et incite ainsi la société à plus de sobriété dans sa consommation de produits de construction, d'aménagement, d'énergie, etc.
De plus, le label BOIS DE FRANCE concourt à rapprocher les citoyens français des forêts du pays, des industries françaises de la transformation et mise en œuvre du bois, et de l'ensemble de leurs salariés. Il crée un esprit de solidarité entre les utilisateurs du matériau bois et toutes les personnes qui ont œuvré à la gestion des forêts françaises, à la récolte du bois, à sa transformation et à sa mise en œuvre.